

LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

N°7 Septembre 2026



Le lac du Broc le 4 septembre 2026

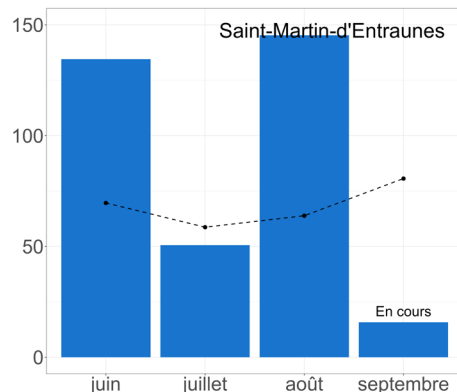
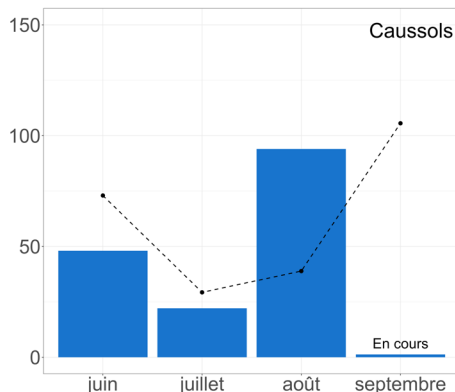
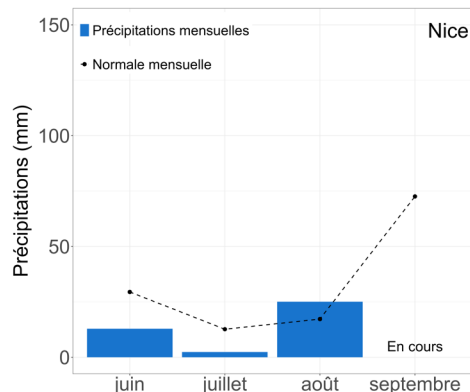


PLUVIOMÉTRIE

La pluviométrie est restée très hétérogène depuis le mois de juin dans les Alpes-Maritimes. Les orages de montagne ont permis de soutenir les sources du haut pays, tandis que les pluies ont été beaucoup plus rares sur le littoral et le moyen pays. Ces deux secteurs accusent ainsi un déficit de cumul annuel de 23 % pour Nice (573 mm en 2026 pour une normale de 747 mm) et de 5 % pour Caussols (1 177 mm en 2026 contre 1 234 mm normalement). Malgré les épisodes orageux du mois d'août qui ont permis de dépasser la normale, le déficit pluviométrique subsiste à ce jour.

La station de Saint-Martin d'Entraunes clôt l'année hydrologique avec un excédent pluviométrique de 17 % par rapport aux normales, enregistrant 1 209 mm de précipitations contre 987 mm attendus. Ces cumuls illustrent bien la disparité de l'étiage 2026 selon les secteurs.

Avec six épisodes de canicule depuis la fin du printemps, l'été 2026 est le plus chaud jamais observé depuis 1900 (début des mesures en France), avec une anomalie de la température moyenne de +3,6°C par rapport à la moyenne 1991-2020 (Bilan climatique de l'été 2026, Météo France).



NIVEAU DES COURS D'EAU

Les niveaux des cours d'eau côtiers sont en baisse depuis la mi-mars, date des dernières précipitations significatives. L'absence de précipitations sur le littoral durant la période estivale a accéléré la diminution des débits. Au 20 août, ceux-ci atteignent des valeurs très basses sur certains cours d'eau.

Le débit du Loup à Villeneuve-Loubet diminue fortement entre juin et début août, passant d'environ 1 000 l/s à 260 l/s. Il tend néanmoins à se stabiliser au cours du mois d'août et semble se maintenir autour d'une valeur plancher de 250 l/s.

Sur sa partie amont (secteur des sources), la Cagne enregistre une baisse rapide et importante de son débit entre avril et mai. Depuis mai, celui-ci évolue peu et reste étonnamment stable autour de 50 l/s.

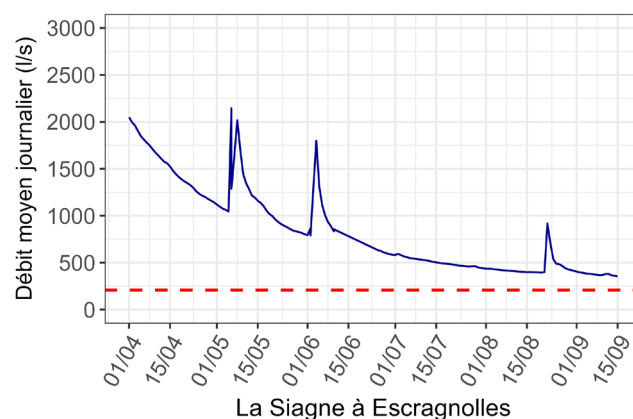
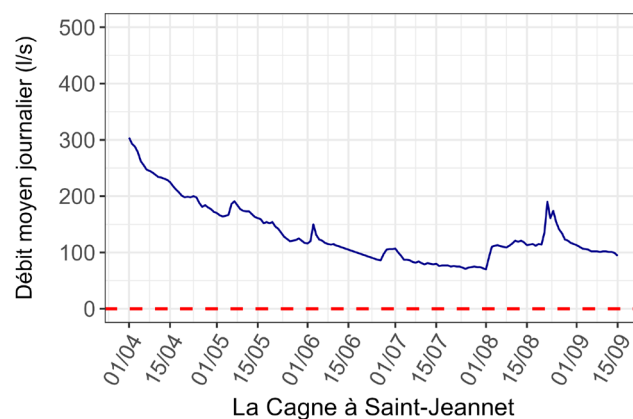
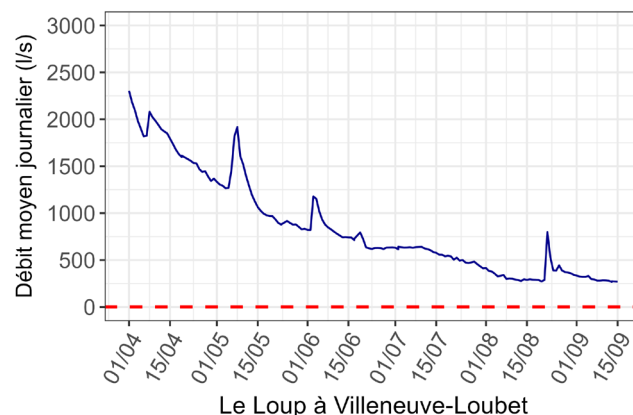
Sur sa partie aval, la Cagne connaît en revanche un tarissement continu et atteint un débit de 22 l/s au 20 août.

Les débits enregistrés aux sources de la Siagne poursuivent leur baisse régulière et atteignent 376 l/s au 18 août. À titre de comparaison, lors des années sèches 2022 et 2023, les débits mesurés à la même date étaient respectivement de 384 l/s et 347 l/s.

Enfin, le débit de l'Estéron en partie aval reste relativement stable depuis la mi-juillet et oscille autour de 1 200 l/s. En cette période estivale, les Préalpes connaissent de brefs épisodes pluvio-orageux qui soutiennent momentanément les débits sans pour autant recharger durablement le karst.

Malgré des débits d'étiage qui tendent à se stabiliser ou à diminuer lentement au cours du mois d'août, les niveaux restent relativement bas, voire très bas, sur les cours d'eau côtiers. Les précipitations automnales, qui surviennent généralement entre septembre et décembre, seront décisives pour la suite de la saison.

Quant aux cours d'eau à régime nival, notamment le Var et ses principaux affluents, le tarissement débute plus tardivement, à partir du mois de juin. À partir de cette période, les débits sont moins soutenus par la fonte nivale et diminuent progressivement. L'impact des épisodes orageux de montagne reste néanmoins largement perceptible et contribue régulièrement au soutien des débits des cours d'eau alpins.



— Débit moyen journalier
- - - Débit minimum 2022

La ligne rouge représente le débit journalier minimum enregistré en 2022. Cette année a connu une sécheresse historique dans les Alpes-Maritimes, avec des niveaux exceptionnellement bas, parfois inédits depuis le début des mesures sur certains bassins versants.

« Rivières en surchauffe : quel impact sur la pêche dans les Alpes-Maritimes ?



Quels changements observez-vous ces dernières années sur la température et le débit des cours d'eau des Alpes-Maritimes ? Les différents bassins versants réagissent-ils de la même manière ?

La hausse des températures est malheureusement générale sur l'ensemble des cours d'eau du département. Si l'on note une hausse estivale franche et nette notamment quand la ressource manque, il faut noter que l'hiver et d'une manière générale quel que soit l'altitude, la hausse est également significative.

Tous les cours d'eau ne réagissent pas de la même manière effectivement, on note deux cas bien distincts : les cours d'eau alpins comme le Var, (et ses affluents Vésubie, Tinée ...) et la Roya ; et de l'autre côté, les cours d'eau issus du massif calcaire du Cheiron comme le Loup, la Siagne ou encore la Cagne et l'Estéron, qui eux ne bénéficient pas d'une température alpine et qui ont besoin de conserver un bon débit de leurs sources en été pour éviter la surchauffe.

En quoi l'augmentation de la température de l'eau impacte-t-elle les espèces de poissons locales, notamment les espèces sensibles comme les salmonidés ?

Les salmonidés sont des poissons d'eau froide. Leur optimum thermique est compris entre 8 et 15°C, au-delà de cette valeur, le rythme cardiaque s'accélère, la digestion devient difficile voire impossible, tout comme la ventilation et la fixation de l'oxygène. Les salmonidés sont donc les premiers dans un cours d'eau à disparaître quand la température augmente, ils sont bien plus fragile sur ce paramètre qu'une carpe ou un brochet par exemple.

Quels sont les effets de ces changements sur la reproduction, la survie et la répartition des poissons dans les cours d'eau ?

Par exemple la truite disparaît sur le bas de l'Estéron au profit d'espèces moins fragile au niveau thermique, comme le barbeau méridional ou encore le blageon. On dit pour la fario, que l'espèce « remonte » à l'échelle d'un bassin versant.

Concrètement, on observe une éclosion et une résorption des alevins de truites fario de nos cours d'eau (notamment en montagne) qui est bien plus rapide qu'il y a 20 ans, car aujourd'hui à date de ponte égale, les alevins sont dits « nageant », c'est-à-dire en fin de résorption 1 mois plus rapidement.

Le temps de l'incubation et de la résorption des œufs (exprimé en degrés x jours) est donc bien plus court et correspond maintenant à celui d'un cours d'eau de plaine classique comme c'était le cas il y a 20 ans.

La hausse des températures favorise-t-elle l'apparition de nouvelles espèces ou de maladies dans les cours d'eau ?

Quand on bouleverse un paramètre majeur comme la température dans un cours d'eau, on crée un bouleversement dans la répartition des espèces. Il y a 20 ans, les barbeaux méridionaux, rares et classés « à protéger », étaient cantonnés aux parties basses des cours d'eau. Aujourd'hui, ils sont présents bien plus haut et en nombre incroyable.

La truite disparaît sur la partie basse des cours d'eau, le barbeau profite

de cet espace libre et de la hausse des températures pour s'installer durablement. Autre exemple, l'anguille adore les eaux comprises entre 15 et 25°C : sur la Cagne ou le Loup, l'activité alimentaire de ce poisson migrateur est véritablement boostée par les températures.

Au niveau sanitaire, plus une eau est chaude, plus le risque de parasitose et de bactériose est élevé. A cela deux raisons : la température favorise le développement des parasites et des bactéries pathogènes, et les poissons étant au-delà de leurs préférences thermiques, ne sont plus au mieux de leur forme et donc sont en perte d'immunité. Le simple facteur thermique sur un cours d'eau implique un bouleversement en cascade qui est un processus complexe et avec des conséquences extrêmement importantes.



Quelles actions la Fédération met-elle en place (ou recommande-t-elle) pour adapter la gestion des cours d'eau et préserver la pêche face au changement climatique ?

Que l'on parle de pêche ou plus globalement de cours d'eau, il faut savoir que l'eau est une ressource qui n'est pas inépuisable et que chacun doit en prendre conscience pour l'économiser et la protéger. En dehors de ces considérations, il faut savoir que nous avons un retard significatif en matière de gestion des eaux superficielles.

Certaines rivières en 2026 comme les années précédentes, ont séché et ont causé des mortalités piscicoles parfois importantes, pas par manque de ressource, mais par manque de gestion de la ressource. Par exemple, dans la vallée de la Vésubie, certains affluents étaient à sec, alors que les canaux de dérivation desservant quelques potagers quant à eux débordaient de toute part !

On ne peut plus gérer la ressource comme il y a 30 ou 50 ans, il faut maintenant prendre en compte le changement climatique et le partage de la ressource et qu'il y ait des règles plus précises et plus strictes en matière de captage dans les cours d'eau. C'est essentiel et nécessaire si l'on ne veut pas subir encore et encore le bouleversement qui s'opère et s'accroît tous les ans.

Paroles d'experts

Interview



Christophe Barla

Hydrobiologiste, spécialiste en ichthyologie et pathologie piscicole

Fédération de Pêche des Alpes Maritimes

En quelques mots



Fort d'une expérience en aquaculture, aquariologie et gestion des milieux aquatiques, il est directeur de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique des Alpes-Maritimes depuis 2002. Auteur d'ouvrages et de chroniques sur la pêche et la vie aquatique.





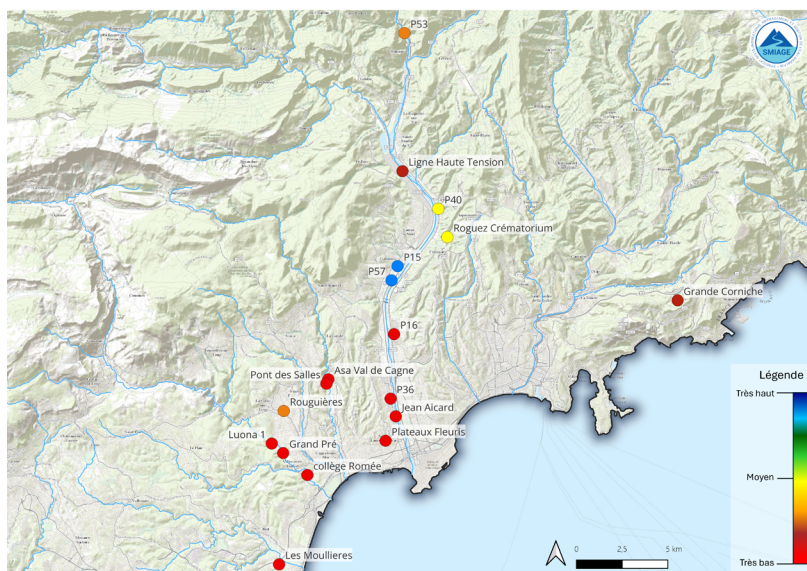
NIVEAU DES NAPPES

En cette fin d'été, le niveau des nappes est variable selon les secteurs et les aquifères. Plutôt favorable sur le Haut-Pays, de nombreux secteurs restent en tension comme les nappes de la basse vallée du Var, du Loup et de la Cagne, où les niveaux se rapprochent des niveaux connus en 2022 et 2023 lors des sécheresses historiques.

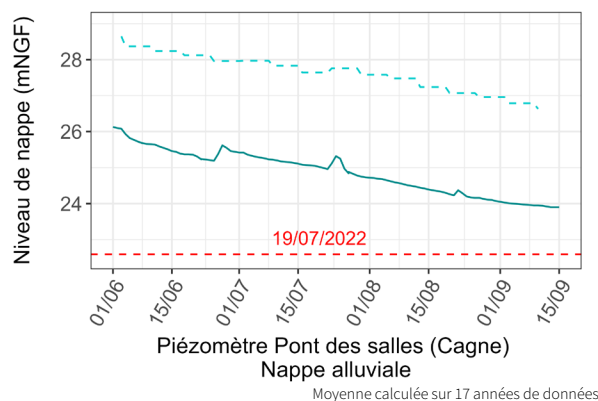
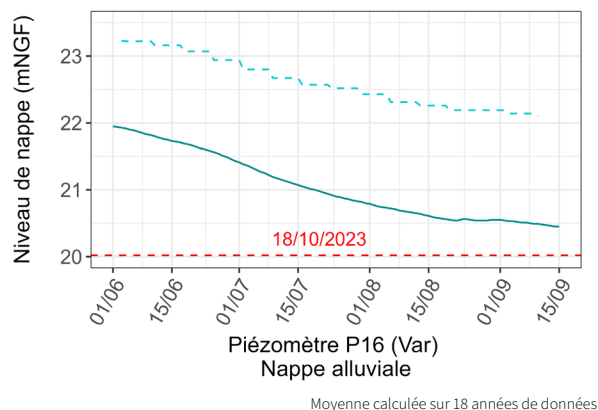
Sur la rive gauche du Var, à Lingostière, le piézomètre P16 se situe sous les moyennes saisonnières depuis maintenant plus d'un an. À la fin du mois d'août, il affichait des niveaux très bas : 1,66 m sous les moyennes et seulement 50 cm au-dessus des minima historiques observés en 2023. Cependant, quelques piézomètres du secteur amont restent au-dessus des moyennes.

Sur la nappe alluviale de la Cagne, le piézomètre de Pont des Salles se trouve également sous les moyennes (- 2,80m). Ce secteur est particulièrement sensible aux étiages sévères, car il ne bénéficie ni de la fonte nivale au printemps, ni des pluies survenues en altitude durant l'été. Les niveaux sont pour le moment supérieurs (+ 1,4 m) au minima de juillet 2022, mais la tendance à la baisse demeure marquée.

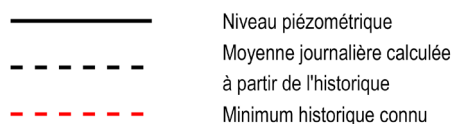
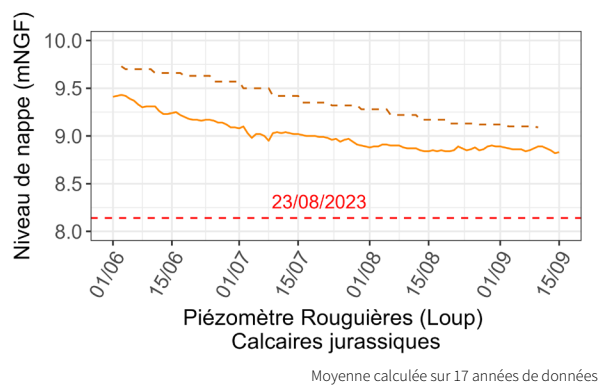
Concernant la nappe profonde des calcaires jurassiques, le piézomètre de Rouguières, à La Colle-sur-Loup, présente des niveaux inférieurs de 30 cm aux moyennes, tout en restant à + 70 cm du minima d'août 2023. La tendance est actuellement stable. Mi-septembre, 92 % des piézomètres des nappes profondes sont sous les moyennes et nécessitent une attention particulière. En raison de leur forte inertie, les niveaux de ces aquifères profonds peuvent continuer à baisser même après la fin de l'étiage.



Nappe alluviale



Nappe profonde



Situation au 15 septembre 2026

Cette carte de situation permet de situer les niveaux piézométriques actuels en fonction du niveau moyen (ce calcul nécessite au moins 10 ans de données). L'indicateur calculé est différent de l'Indice Piézométrique Standardisé développé par le BRGM, qui donne la tendance mensuelle par rapport à l'année n-1.



ACTUALITÉS

La journée de l'eau à Valberg

Le 3 juillet, le Département, l'Université Côte d'Azur, sa Fondation et l'IMREDD ont réuni les acteurs locaux autour des enjeux liés à l'eau, à l'occasion d'une journée organisée au DOME de Valberg. Une journée marquée par la remise des premiers Trophées de l'Eau et le lancement d'un Trophée international consacré à la réutilisation des eaux usées traitées. L'après-midi a été consacré au comité de pilotage de la chaire partenariale « L'Eau dans les territoires des Alpes-Maritimes ». Cette instance a permis d'échanger sur le programme scientifique de la chaire, de dresser le bilan des activités des groupes de travail sur l'année écoulée, d'arrêter le programme d'actions et le budget de l'année à venir.

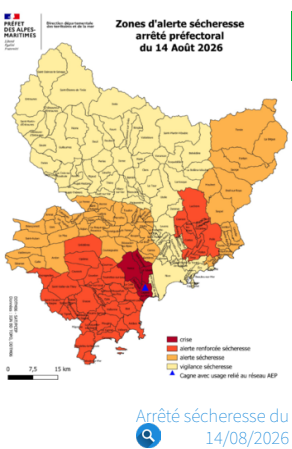


La journée de l'eau

Les comités Ressource, instance de décision en temps de crise

Réuni sous l'égide de la Préfecture, le Comité Ressource rassemble les principaux acteurs de l'eau du département afin de statuer sur les mesures et arrêtés relatifs à la situation de sécheresse. A cette occasion, le SMIAGE partage un état des lieux de la pluviométrie, de l'hydrologie et des nappes souterraines à l'échelle du territoire maralpin, complémentaire aux données Météofrance, DREAL, et DDTM.

Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution de la situation et le déclenchement par les services de l'État des différents seuils sécheresse puis d'adapter les mesures de gestion de la ressource en eau aux réalités du terrain. En période de crise, le comité se réunit tous les quinze jours.



Arrêté sécheresse du 14/08/2026

«Sécheresse : l'or bleu sous haute surveillance dans les Alpes-Maritimes»

Le SMIAGE a accueilli dans ses locaux et sur le terrain, durant deux jours, une équipe de journalistes de TVMonaco venue mettre en lumière les missions portées par le Syndicat. Cette visite a été l'occasion de revenir sur plusieurs projets majeurs de la période 2025-2026 : la plateforme InfoEau06, la mise en service du radar météorologique du Mont Vial, ainsi que l'actualité de la crise sécheresse et l'avancement des travaux dans la vallée de la Vésubie. Le reportage est diffusé en plusieurs épisodes, le premier épisode est à retrouver [ici](#).



Reportage télévision



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Smiage06 | Département06 | @greendeal

www.smiage.fr | www.eau06.fr

Info eau 06 en un clic !

Sous forme de cartographie dynamique, cette plateforme multi-thématiques et multi-partenaires permet de disposer d'une vision globale et partagée sur l'état des ressources en eau, en temps réel.

Ce bulletin a été élaboré par les équipes du SMIAGE | Les données présentées proviennent du SMIAGE, de l'Office Français de la Biodiversité, MétéoFrance, Fédération de pêche 06, DREAL, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée, avec le soutien financier du Département des Alpes-Maritimes, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et de la région SUD. Droits d'image : SMIAGE Maralpin | Département des Alpes-Maritimes

